



Commerce équitable/SCV

Filière et système de culture

Par : NATHAN BELLO, SODECOTON



Commerce équitable/SCV

- Définition et généralités sur le CE
- Les standards du CE
- Le CE coton au Cameroun
- Réponse des SCV aux exigences du développement économique
- Réponse des SCV aux exigences environnementales
- Conséquences et propositions

Le Commerce équitable

■ Définition

- 1. Rémunération de l'effort du producteur
- 2. Un commerce où le consommateur et le producteur trouvent chacun son compte

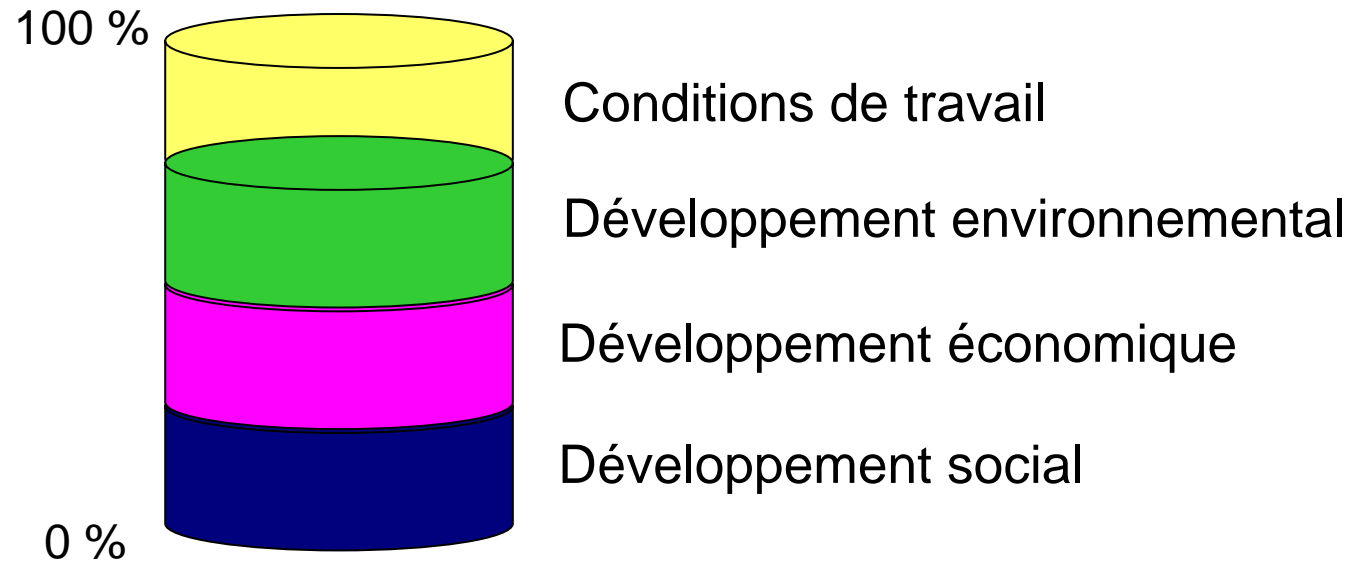


■ Objectifs

- Une juste rémunération de la production
- Mettre en place des standards sociaux
- Favoriser l'implantation **d'un développement durable**
- Soutenir des processus d'amélioration de la qualité
- Développer **des approches écologiques**
- Permettre la traçabilité sur l'ensemble de la filière
- Promouvoir le coton africain sur les marchés européens

Le Commerce équitable

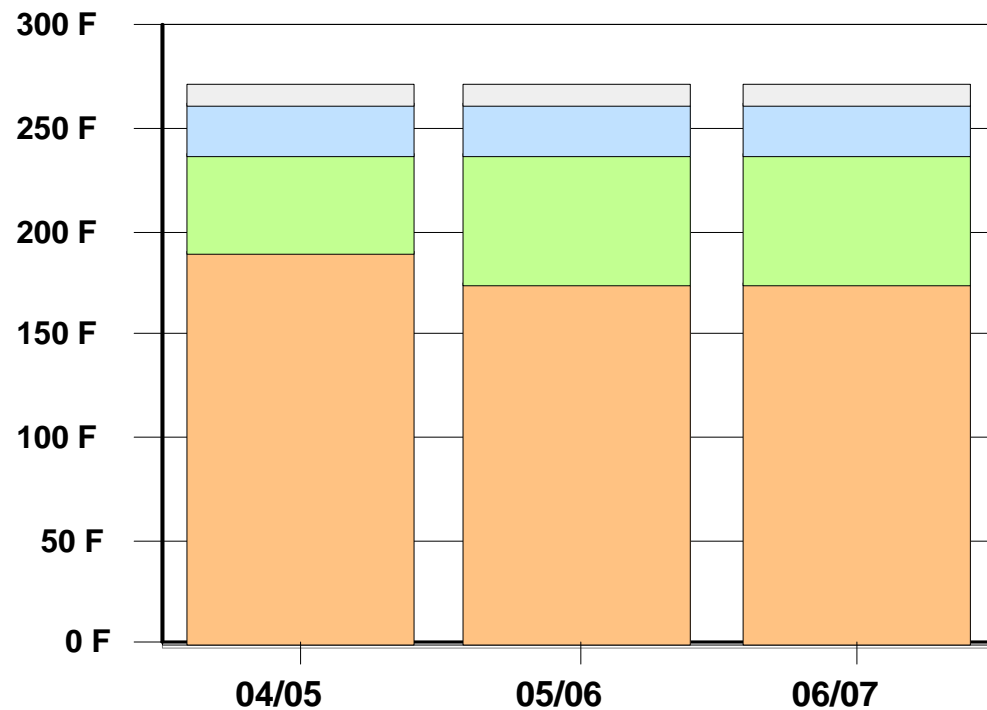
■ A travers les standards de FLO :



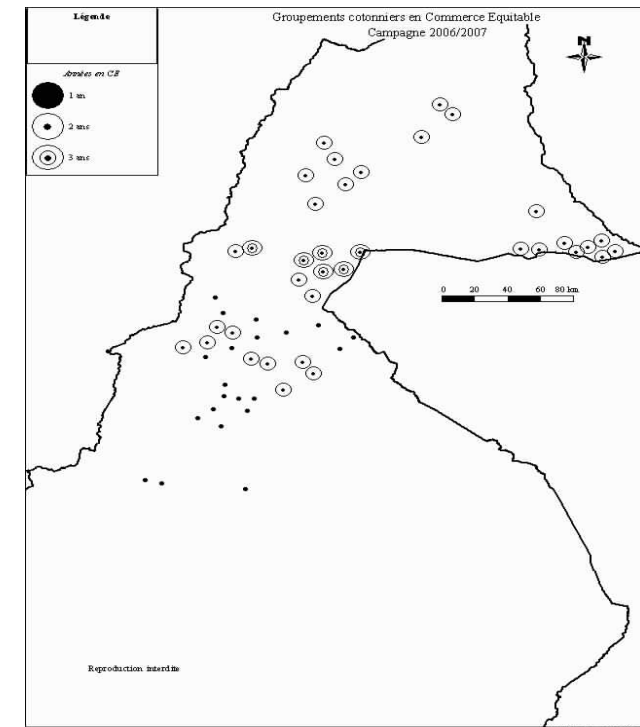
4 grandes familles

Le CE Coton au Cameroun

Comparaison du prix d'achat par kg de coton graine sur 3 ans



-  Prime FLO OPCC-GIE (9F)
-  Prime FLO groupement (25F)
-  complément de prix CE producteur (48F en 04/05 et 63 F en 05/06 et 06/07)
-  Prix conventionnel (payé par Sodecoton), 190F en 04/05 et 175F en 05/06 et 06/07

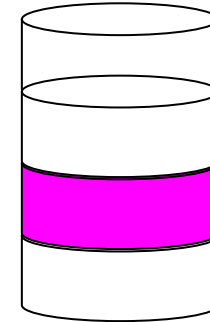




Le CE coton au Cameroun

Année	Nombre de groupes	Production coton graine CE	Primes + complément de prix
2004	6	300 T	24 millions F. CFA
2005	36	5 300 T	500 millions F.CFA
2006	56	5 800 T	580 millions F.CFA

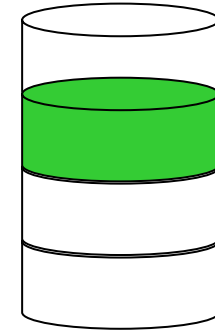
Commerce équitable/SCV



- **Développement économique**
 - **Capacité à exporter**

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
2.2.1.2	L'organisation de producteurs est en état de prouver qu'elle respecte les normes de qualité en vigueur pour l'exportation	<ul style="list-style-type: none"> □ Amélioration de la qualité du coton graine (effet bilan hydrique, effet nettoyant de la parcelle avant récolte...) (ESA, 2004 et 2005)

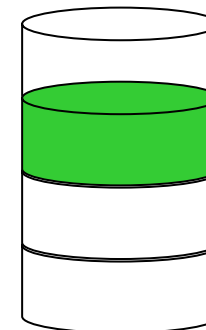
Commerce équitable/SCV



■ Les exigences environnementales

*But : créer un équilibre entre la protection de l'environnement et les résultats économiques par le biais d'un ensemble de mesures incluant **la rotation des cultures, les techniques culturales, la sélection des cultures, l'usage judicieux des intrants comme les engrais et les pesticides et, au besoin, la culture sous ombrage.***

Commerce équitable/SCV

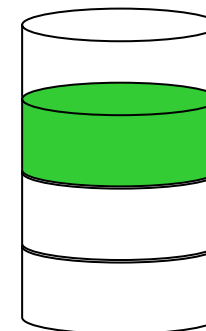


- **Développement environnemental**
 - **Sol et Eau**

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
3.4.1.1	L'organisation s'assure que ses membres ont pris l'initiative de mettre en place des procédures et des pratiques visant à réduire et/ou à prévenir l'érosion du sol, qu'elle soit provoquée par le vent, l'eau et/ou l'impact humain ou animal	<ul style="list-style-type: none"> □ Suppression du labour □ Brise-vent par l'installation des haies vives □ Couverture permanente



Commerce équitable/SCV

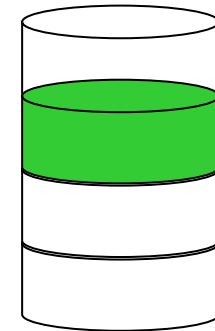


- **Mais aussi des exigences de progrès du Développement environnemental**
 - **Evaluation d'impact, planification et suivi**

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
3.1.2.7	Pour les opérations effectuées dans les zones de faible biodiversité, les membres devraient planter des arbres ou arbustes, ou encore encourager la régénération de la flore et la faune naturelles	□ Accumulation de biomasse, activité biologique intense, augmentation de la macrofaune du sol



Commerce équitable/SCV

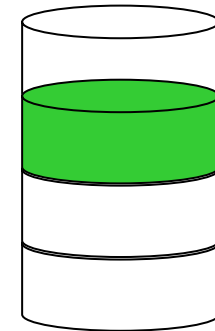


- **Mais aussi des exigences de progrès du Développement environnemental**
 - **Produits agrochimiques**

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
3.2.2.7	Le plan d'utilisation des herbicides devrait être accompagné d'un plan d'actions pour réduire autant que possible ou éliminer le besoin d'en utiliser à l'avenir	□ Diminution de la pression d'enherbement avec le temps et par conséquent de l'utilisation d'herbicides



Commerce équitable/SCV



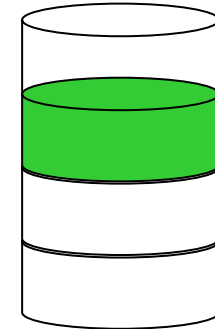
■ Mais aussi des exigences de progrès du Développement environnemental

□ Déchets

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
3.3.2.2	L'organisation s'assure que ses membres utilisent les déchets organiques de manière viable (par exemple compostage, paillage, etc.)	□ Accumulation de biomasse par le paillage ou autres résidus disponibles sur place d'où pas de risque de contamination des êtres humains, du bétail par des maladies



Commerce équitable/SCV



■ Mais aussi des exigences de progrès du Développement environnemental

□ Feu

Code FLO	Libellé	Réponse des SCV
3.5.2.1	L'organisation s'assure que ses membres utilisent le feu uniquement lorsque cet usage est justifié écologiquement	□ Pas de destruction des résidus, au contraire...



Commerce équitable/SCV

■ **Conséquences**

- Complémentarité entre les 2 dans la diffusion
 - Le CE peut utiliser les SCV comme levier pour le respect de certaines exigences sans pour autant se substituer aux autres techniques
 - Pour être diffusé assez facilement, les SCV peuvent s'appuyer sur le CE
 - Une complémentarité gagnant-gagnant au bénéfice du..... producteur !

Commerce équitable/SCV

■ Propositions

- Définir un plan de diffusion des SCV en utilisant les groupes CE comme des terroirs de référence
- Fixer des objectifs réalistes
- Accompagnement par la formation



Commerce équitable/SCV

MERCI DE L'ATTENTION !

